

Ventilateur Puritan Bennet Série 500 - Medtronic

Information destinée aux prestataires de soins à domicile (PSAD)

Actualisation du 12/07/2024

Le courrier à destination des patients a été remplacé par une nouvelle version. La précision suivante a été apportée :
« Vous recevez cette lettre parce que nos dossiers montrent qu'un appareil de ventilation PB500 vous a été expédié » est remplacé par « Vous recevez cette lettre car votre prestataire vous a mis à disposition un ventilateur de la série PB500. »

Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous le n° **R2419034**.

Pour toute question, merci de vous adresser directement à l'émetteur de l'action de sécurité.

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d'une action de sécurité par la société Medtronic.

Les utilisateurs concernés ont reçu le courrier ci-joint.

Consultez le courrier de la société Medtronic à destination des médecins, professionnels de santé, distributeurs et utilisateurs de ces dispositifs médicaux

Consultez le courrier de la société Medtronic à destination des patients

[Lire aussi notre actualité du 10/07/2024](#)



PUBLIÉ LE 10/07/2024

Les ventilateurs Puritan Bennett 500 doivent être remplacés par une alternative

SURVEILLANCE - MATÉRIOVIGILANCE